

**Même si les matinées restent fraîches, la montaison des céréales d'hiver s'engage lentement. Les parcelles précoces sont au stade 1noeud. Le fond de cuve de maladie est toujours bien installé, et l'on restera vigilant sur rouilles (jaune sur blé et naine sur orge d'hiver).**

## **BLE**

### **Azote**

Dans les parcelles où le 2eme apport a été fractionné, la 2eme fraction peut être apportée dans les parcelles approchant du stade 1 noeud ou l'ayant atteint, et en profitant des pluies. Dans le contexte de l'année, cette stratégie sera certainement très payante sur l'efficacité de l'azote et les teneurs en protéines.

Réserver 30 u pour pouvoir piloter l'apport de dernière feuille surtout en situation avec apport organique récent ou régulier et en petites terres. Sans pilotage réserver plutôt 40u sur variétés précoces et terres séchantes à 50u sur variétés tardives en bonnes terres.

### **Régulateurs encore possibles**

Les applications unique de produits type Cycocel C5 (ex [Stabilan](#) 2L/ha) ne sont encore envisageable que sur les parcelles n'ayant pas dépassé le stade épis 2 cm.

Par contre en double application le 2eme passage est possible jusqu'au stade épis 4 cm (presque 1 noeud).

En passage unique à partir du stade épis 2cm diminuer la dose de cycocel (1L/ha) et associer par exemple [Moddus](#) 0,2 L/ha.

Après un cycocel à épis 1cm, un relais avec [Moddus](#) 0,4 L/ha (maxi) ou [Medax Top](#) 0,8 L/ha (maxi) est possible entre 1 et 2 noeuds dans les situations à risque verse très élevé.

Après une application de Moddus, appliquer les fongicides à base de cyproconazole en bonnes conditions sans grosse amplitudes thermiques ou risque de gelée.

### **Approche agronomique**

En conduite intégrée, les parcelles à moins de 600 talles à 3 feuilles / m<sup>2</sup> au stade épis 1cm peuvent très bien se passer de régulateur malgré le contexte climatique. En contrat MAE, 2 L/ha de Cycocel c'est 1 IFT. La réglementation nous impose d'indiquer des doses, mais elles sont bien sûr parfaitement modulable dans la limite de la dose homologuée, en fonction de la technique d'application, ainsi que du contexte agronomique et climatique le moment venu. L'optimisation des techniques et des conditions de pulvérisation qui permet de réduire les doses, est d'ailleurs une technique alternative qui relève de la catégorie « Efficience » (Reconception, Substitution, Efficience).

### **Rouille jaune (niveau de risque JAUNE)**

Les conditions climatiques permettent à la maladie de redémarrer. Avant le stade 1 noeud, utiliser un triazole spécifique type tébuconazole à 2/3 de dose par exemple (ex [Balmora](#)

0,65l/ha) si des foyers se développent. A partir du stade 1 nœud la présence pustules même sur des pieds isolés justifie généralement une intervention. Les moyens de lutte alternatifs sont efficaces mais préventifs (variétés, densité, date de semis, gestion de l'azote). De même dans les sols à bonne activité biologique (PI, agriculture de conservation ...), les plantes sont plus robustes et moins sensibles. Au cas où la maladie se développe malgré tout, les fongicides sont beaucoup plus efficaces, car la maladie se développe sur un terrain moins favorable. Le code couleur du niveau de risque est JAUNE car la fréquence des parcelles touchées rapporté au potentiel de perte, ne justifie pas en moyenne de systématiser une protection. Mais ponctuellement la pression maladie peut être forte et dommageable d'où le niveau jaune indiquant la nécessité de surveiller les parcelles.

### **Autres maladies**

L'oïdium est discret, le piétin verse de plus en plus rare mais parfois présent (à surveiller sur semis précoce en parcelles à risque voir BSV N°8). Les seuils de nuisibilité septoriose sont à prendre en compte à partir du stade 2 nœuds (sortie de la F2 définitive).

## **ORGE D'HIVER**

### **Régulateur**

En situation à risque verse élevée, les parcelles ayant atteint le stade 1 nœud peuvent recevoir une application de Moddus ou Medax Top. Sur cette culture les symptômes de phytotoxicité sont souvent plus marqués que sur blé, mais en réalité l'impact sur le rendement est généralement plus faible (souvent nul). En conduite intégrée l'impasse en montaison est très courante, par contre il est recommandé de maintenir une application d'éthéphon avant sortie des barbes pour limiter la casse des cols d'épis (ex [Etheverse](#) 0,6). En avançant l'intervention jusqu'à 2 nœud et en augmentant la dose on recherche en même temps un effet raccourcisseur du dernier entre nœuds.

### **Maladies**

La rynchosporiose domine encore mais l'helminthosporiose devrait logiquement prendre le relais. Mais dans le contexte de l'année la rouille naine est à surveiller. A partir du stade 1 nœud, démarrer la protection si plus de 10% des 3 dernières feuilles présentent des symptômes de maladies sur variété sensibles, et 25 % des f3 sur variétés tolérantes. Des variétés comme Bamboo, Smooth, Etincel sont classées tolérantes, le seuil de 25% des 3 dernières feuilles touchées est donc souvent atteint tardivement permettant d'envisager des protections en 1 passage, voire à dose réduite.

En programme à 2 passage, et si l'on veut se réserver le prothioconazole pour le 2eme (ex [Cerix](#)), au premier on peut utiliser une solution type [Unix max](#) 0,7 L/ha + [Cherokee](#) 1l/ha. Les doses indiquées sont des doses moyennes.

## **COLZA**

### **En présence de fleurs, fin du risque méligèthe**

De plus en plus de parcelles présentent des pieds fleuris ce qui marque la fin du risque méligèthes. Les fleurs sont en effet très attractives pour les méligèthes qui délaissent ainsi les pieds moins avancés dont les boutons sont plus fragiles et susceptibles d'être détruits par les morsures. C'est ce phénomène qui est exploité avec les semis en mélange d'un faible pourcentage de variété très précoce, levier agronomique testé et validé depuis de nombreuses années en protection intégrée. Avec l'apparition des fleurs, le risque méligèthes devient donc négligeable. Seules quelques parcelles très en retard, en bordure de bois, ou à problème sont encore à surveiller si la pression méligèthes est trop forte pour permettre à la floraison de s'engager.

### **Conseils pour les insecticides en floraison**

N'intervenir qu'en dernier recours, pour préserver les auxiliaires qui contribueront à la régulation naturelle les prochaines années, et pour préserver l'efficacité des molécules en limitant le développement de résistances. Au pire choisir un insecticide le plus sélectif possible (ex [Plenum 50 WG](#) 0,150kg/ha ou [Steward](#) / [Explicit EC](#) 0,085 kg/ha sur méligèthes).

A l'apparition des 1eres fleurs n'utiliser que des insecticides portant la mention abeille tout en n'intervenant que le soir par moins de 13°C en absence avérée de pollinisateurs. Attention les 3 spécialités citées ci-dessus et pourtant les plus sélectives sur le plan environnemental, n'ont réglementairement pas le label abeille ! Donc à utiliser avant le début floraison c'est-à-dire en pratique et à ce jour, uniquement des parcelles en souffrance et en retard.

Ne pas mélanger une pyrèthre avec un fongicide à base de triazole ou imidazole, et respecter un délai de 24 heures en appliquant l'insecticide en premier.

**Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 5 avril 2016 (BSV N°9),  
par les conseillers Références Grandes Cultures de la Chambre d'Agriculture de l'Oise :  
F.Dumoulin**

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiologie du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers grandes cultures de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : C. Chatain, A-C. Cordel, J.Dacquin, F. Dumoulin, E. Géry, H. Hémercyck, B. Schmitt, V. Yver. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,... ).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

*La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.*